

Le Lien 16 17 18



L'urbanisation de notre ville touche à sa fin. Il reste encore trois chantiers importants :

- L'urbanisation du terrain entre l'entreprise HOYA et l'Orangerie (la construction d'une zone artisanale semble avoir été abandonnée par l'EPA-MARNE et remplacée par une zone d'habitat)
- L'aménagement de l'ancienne base Garmatex (il reste l'implantation d'une entreprise et le boisement de la partie restante)
- L'urbanisation du parc du château à Malnoue et la rétrocession du bois (50 Hectares) à la commune ou à la région).

Nos infrastructures prévues, financées et construites par le SAN ont été livrées, à l'exception de la médiathèque qui sera opérationnelle début 2011 (selon les promesses faites). La commune pour sa part financera dans les années à venir (avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général) une Maison des familles et un City Stade, participera à la rénovation urbaine de la Zone Urbaine Sensible et construira des locaux sur le Hameau pour que les malnoleés puissent y pratiquer des activités culturelles et sportives. Tout cela est clair et limpide. Les problèmes, les incertitudes, proviennent de l'intercommunalité que nous supportons depuis des années et qui touche à sa fin sous sa forme actuelle. Elle n'a toujours pas « accouché » de son plan local de déplacement, de son plan local de l'habitat, de son Scott... Elle n'obtient pas des autorités la fin de l'opération d'intérêt nationale (fin de la construction de la ville nouvelle) et ne peut donc se transformer en une autre forme d'intercommunalité qui posera du reste problème en son temps. L'arrivée du Grand Paris bouleverse la donne, et bien malin qui connaît aujourd'hui, les conséquences de cette arrivée sur nos 6 villes du Val Maubuée. « Gouverner, c'est prévoir », comme écrivait à Emerainville, je ne sais plus qui. J'espère que les dirigeants de l'intercommunalité qui ont si souvent refusé notre collaboration pour des raisons politiques auront cette « prescience » qui leur a toujours manqué depuis la création du SAN. Les problèmes sont là et ils sont importants voire cruciaux pour notre vie de tous les jours.

ALAIN KELYOR
MAIRE D'EMERAINVILLE

LA RÉSERVE Naturelle Régionale du Parc Denis Le Camus a participé aux Journées Mondiales des Zones Humides le 1^{er} février. Chaque année on célèbre l'anniversaire de la signature de la convention de Ramsar du nom de la ville iranienne d'où est parti le mouvement de protection des zones humides. En 1971, de nombreux pays sont convenus de lutter contre la disparition des zones humides et de tout faire pour inverser le processus. Définies comme des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles,

permanentes ou temporaires [...], les zones humides couvrent dans le monde entre 748 et 778 millions d'hectares. Au cours des cinquante dernières années, le drainage, la pollution, l'irrigation, les guerres et le changement climatique ont entraîné la disparition de 50% de ces zones humides.

Inverser le processus n'est pas aussi facile qu'il peut le paraître. Difficile, en effet, de faire comprendre à l'agriculteur que la mare qui se trouve au milieu de son champ, est un atout et non un obstacle. Trop souvent l'agriculteur choisira de reboucher la mare ce qui lui



facilitera son passage. Malheureusement pour lui, il perdra l'avantage écologique de cet écosystème.

Une visite guidée la la Réserve Naturelle organisée par la Maison de l'Environnement et avec l'association RENARD, a permis à une centaine de personnes dont de nombreux enfants de découvrir ce milieu unique par le biais des batraciens, des insectes, des larves mais aussi des fleurs...

LES FÉRUS de collections se sont retrouvés le dimanche 7 février pour le 6^{ème} Salon multi collections organisé par la mairie en partenariat avec les Collectionneurs du Parc.

L'Espace Guy Drut a accueilli tous ces passionnés qui ont passé une bonne partie de la journée à déambuler dans les allées, à fouiner dans les cartons, à échanger...

Au final, nombreux ont été ceux qui ont trouvé leur bonheur.

Si les visiteurs ont été particulièrement nombreux, les vendeurs l'ont été tout autant. A tel point que la salle est devenue bien petite pour accueillir tout le monde.



CHASSE AUX OEUF.

La tradition sera respectée le 4 avril à l'occasion de Pâques. Les enfants pourront aller à la recherche des oeufs de Pâques dans les parcs Denis Le Camus et de l'Ancien Monastère. Venez nombreux!



ATTENTION depuis quelques semaines une nouvelle zone 30 a été mise en place après celles de la rue du Lapin Vert et de l'avenue du 4 août 1789. Celle-ci comprend le rond point de la gare jusqu'à l'hôtel Ibis et le boulevard Olof Palme. Cette mesure a été prise en raison de la vitesse trop élevée



de certaines voitures sur ces axes particulièrement fréquentés tant par les automobilistes que par les piétons. La prudence est de mise. Des contrôles radar auront lieu régulièrement pour faire observer la limitation de vitesse. Attention donc, soyez prudents, respectez les limitations de vitesse, un automobiliste averti en vaut deux.

L'ENVIRONNEMENT est depuis toujours un souci constant de l'équipe municipale. Elle a su au fil des ans protéger le cadre de vie des Emerainvillois en se battant pour la zone Garmatex, le Bois de Célie et bien entendu pour la reconnaissance de la Réserve Naturelle du parc Denis Le Camus. Loin de s'endormir sur ses lauriers, la municipalité a décidé d'aller encore plus loin en créant son Agenda 21 au niveau communal.

Depuis plusieurs années le concept d'Agenda 21 est apparu dans le langage des politiciens qui peuvent ainsi dans leurs discours donner l'apparence d'être des écologistes convaincus.

L'Agenda 21 est sur toutes les lèvres mais jusqu'à présent, il reste dans les cartons.

Pour éviter qu'il ne sombre sous la poussière, Alain Kelyor et les élus ont décidé de prendre le problème à bras le corps.

La Ville a créé, depuis le 10 février, une commission Agenda 21. Au cours d'une réunion à laquelle participaient élus, chefs d'entreprise, représentants d'associations...une stratégie a été définie concernant la mise en place des actions prévues.

Chacun des partenaires a insisté sur l'importance de cette commission qui permettra de travailler en faveur des Emerainvillois, de leur cadre de vie mais aussi de leur emploi.

LES JARDINIERS amateurs qui souhaitent passer au jardinage écologique mais qui ne savent pas comment s'y prendre pourront assister le samedi 20 mars, à partir de 15 heures, à un débat / conférence animé par l'association Alliance Terre Vie. Organisée à la Maison de l'Environnement, cette conférence permettra à tous d'avoir les clefs pour vivre «l'écologie au quotidien» et avoir ainsi un autre regard sur la nature.

L'occasion d'un échange autour du jardin bio avec en vedette Grelinette, phacélie, coccinelle, ortie et autres forficules.

Rendez le 20 mars, 15 heures à la Maison de l'Environnement (à côté du square Denis le Camus).



«**ALLÉLUIA**» Ce cri de joie, cette exclamation incantatoire a été lancée par Alain Kelyor, le 13 février, par une froide matinée d'hiver. Il n'était pas question pour lui de fêter la Saint-Valentin ou de «louer l'Eternel» ni d'une soudaine crise mystique. Non, cette acclamation joyeuse venait du plus profond de son coeur après qu'il eut posé la première pierre de la future médiathèque en compagnie de Michel Ricart, président du San.

Cet équipement était attendu par la commune et ses habitants depuis plus de 20 ans. Alain Kelyor n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler au président du San qu'Emerainville était la dernière commune du Val-Maubuée à être pourvue d'une médiathèque. Cette réalisation achèvera le réseau de médiathèques du secteur.

Malgré les divergences politiques qui opposent les deux hommes, la cérémonie s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Truilles à la main, Alain Kelyor et Michel Ricart ont symboliquement posé la première pierre de l'édifice sans oublier de déposer dans le parpaing un parchemin scellé dans un



cartouche. L'architecte chargé de la conception de l'ouvrage a ensuite, dévoilé l'aménagement des futurs espaces.

D'une surface de 600 m² sur un seul niveau, la médiathèque se composera de deux zones distinctes : une zone publique et une zone privée réservée au personnel (4 agents). Ces deux zones sont différenciées et disposeront d'accès indépendants. Une allée centrale les délimitera. Des salles seront, bien entendu, réservées à la lecture pour les adultes et pour les enfants. En outre,

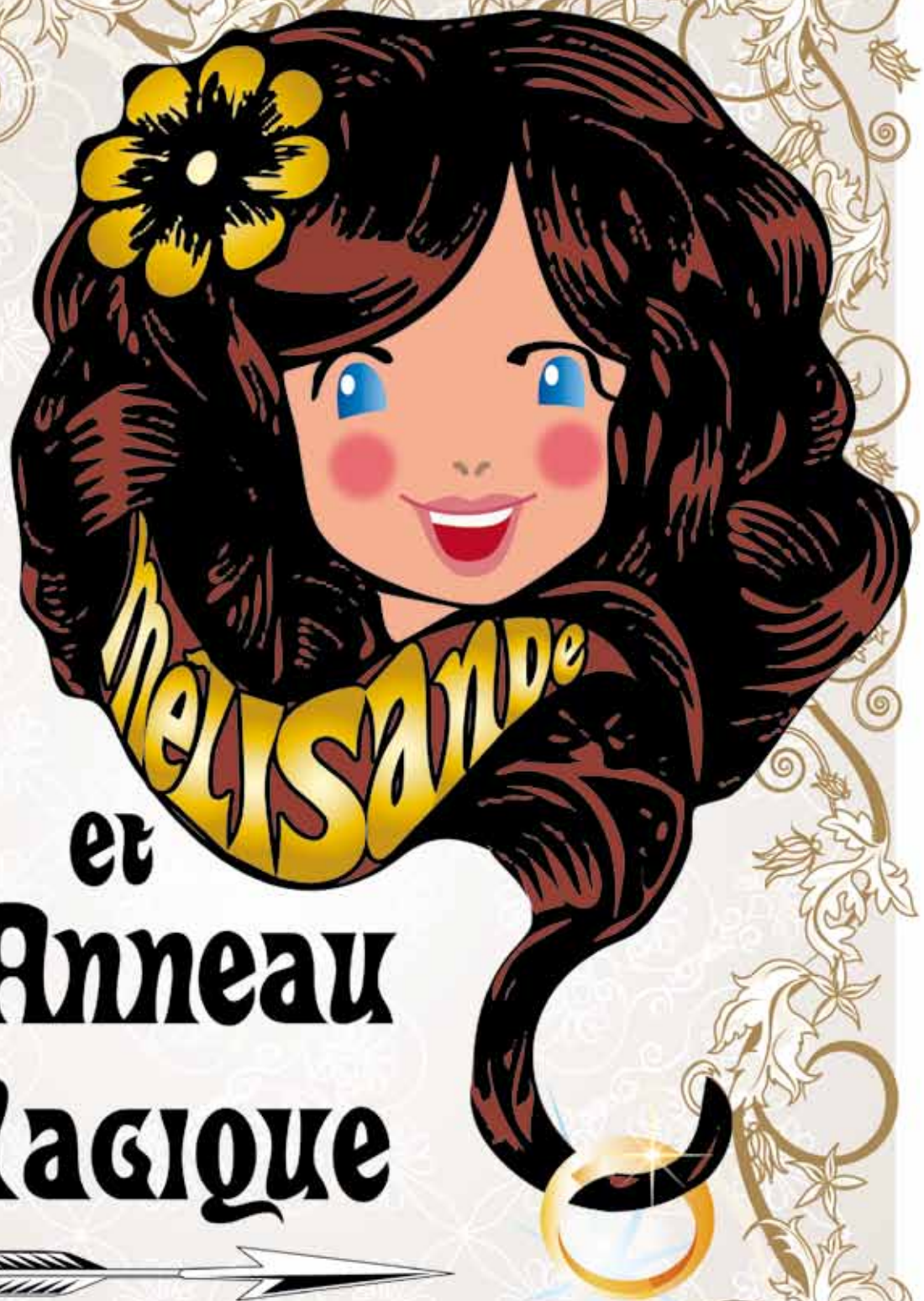
un jardin de lecture permettra aux amateurs de s'installer confortablement pour lire tranquillement les cheveux au vent.

Cette médiathèque bénéficiera de toutes les dernières innovations du réseau et sera reliée à Internet par la fibre optique. Une avancée technique qui permettra de surfer sur la toile à la vitesse de la lumière.

Livraison attendue pour le mois de février 2011.



DES RÉPONSES par Alain Kelyor aux Emerainvillois qui ont assisté le 20 février au rendez-vous bimestriel « Le petit déjeuner des Emerainvillois ». De nombreux sujets ont été abordés par les invités de la municipalité. Les intervenants ont fait part des tracasseries qu'ils rencontrent au quotidien notamment au sujet de l'heure de sortie des poubelles sur les trottoirs. En effet, dans certaines co-propriétés, les heures fixées par arrêté municipal ne sont pas respectées occasionnant des gênes olfactives et visuelles pour des riverains. La police municipale a été chargée de faire respecter l'arrêté et au besoin de verbaliser.



et
**L'Anneau
Magique**



Spectacle 3/11 ans



Samedi 27 mars à 17h à l'Espace St Exupéry

Renseignements : 01 60 37 61 25